



Domicile

La protection de votre espace de vie



Habitation

■ 3 formules de garanties pour un meilleur confort au juste prix

- Domicile Essentiel

Reposez-vous sur ce que vous êtes en droit d'attendre des garanties indispensables d'une assurance habitation : incendie, dégâts de eaux, bris de glace, responsabilité civile « vie privée », assistance...

- Domicile Confort

En plus des garanties proposées dans la formule Essentiel, vous disposez également du vol et des dommages électriques.

- Vos meubles, appareils électroménagers, TV, Hi-Fi, vidéo et informatiques de moins de 3 ans sont remboursés en valeur à neuf. Cette garantie peut être étendue à tout votre mobilier de plus de 3 ans avec l'option « Valeur à neuf intégrale et rééquipement ».
- Vos biens personnels, chèquiers et cartes de crédit sont garantis en cas de vol lors de vos déplacements en France comme à l'étranger avec l'option « Vol sur la personne ».

- Domicile Privilège

Vous disposez des garanties optimales et d'un large éventail de garanties pour une sérénité de tous les instants :

- Dégâts des eaux « tous fluides », bris de glaces immobiliers et mobiliers (plaque vitrocéramique, meuble de style...).
- Vos biens extérieurs tels que les arbres, arbustes, éclairage, piscine, salons de jardin... sont également garantis.

■ Les options

- Bureautique
- Vol des objets de valeur
- Assurance scolaire
- Garantie "chambre d'étudiant"

■ Des « services plus » 24 h/24 et 7 j/7, quelle que soit la formule choisie

- Aide à domicile pour nettoyer le logement après sinistre
- Prise en charge du déménagement, des frais d'hébergement et de déplacement après sinistre
- Intervention d'urgence d'un plombier ou d'un serrurier

■ Une assistance au quotidien

Vous êtes victime d'un sinistre, vous devez faire face à une situation d'urgence, vous vous posez tout simplement une question sur votre vie quotidienne...

Un simple appel !

Quelle que soit la formule choisie, vous bénéficiez des services d'Europ Assistance. Des conseillers peuvent déclencher l'intervention d'un plombier ou d'un serrurier, vous allouer une aide ménagère pour nettoyer votre logement après une inondation ou vous permettre de faire face à des frais de première nécessité.

■ Assurance scolaire pour une rentrée sans faute !

Pour répondre à la fois aux exigences des établissements scolaires et aux préoccupations des parents d'élèves, Generali a conçu spécialement pour vous l'option idéale, complémentaire à votre contrat d'assurance habitation.

Après sinistre, vous n'avancez aucuns frais. Vous nous confiez tout le dossier, du choix des artisans au règlement des factures.

Vous pouvez également choisir d'être directement indemnisé.

■ Une assurance globale pour garantir la sécurité de vos enfants en toutes occasions...

- Trajets scolaires (classes vertes, de neige...)
- Activités extra-scolaires ou sportives (hors compétition)
- Stages en entreprise
- Vacances scolaires, activités privées

Responsabilité civile, dommage aux biens, invalidité permanente, frais d'obsèques, frais de recherche des secours en cas d'urgence, soins et traitements médicaux (y compris lunettes, lentilles ou prothèses...). Toutes les garanties sont réunies pour votre tranquillité.

Vous recevrez automatiquement les attestations.

Malade ou accidenté, votre enfant doit manquer l'école plus de 2 semaines !

Pas d'inquiétude, Generali organise des cours particuliers à votre domicile jusqu'au retour à l'école. La garde à domicile est assurée pour tous les enfants immobilisés plus de 48 heures sur simple présentation d'un certificat médical.

LES FORMULES	Essentiel D1 Les indispensables de l'assurance habitation	Confort D2 L'équilibre garanties/prix pour répondre à un besoin accru de sécurité	Privilège D3 La sécurité de tous les instants avec un large éventail de garanties
LES GARANTIES			
Incendie et événements assimilés (y compris dommages électriques immobiliers)	■	■	■
Événements climatiques	■	■	■
Dégâts des eaux - gel	■	■	■
Responsabilité civile « Vie privée »	■	■	■
Dégâts des eaux - tous fluides (exemple mazout)	-	-	■
Bris de glaces (vitres, fenêtres, portes, baies vitrées, vérandas...)	■	■	■
Bris de glaces étendus aux mobilier, inserts	-	-	■
Vol - vandalisme : détériorations immobilières	■	■	■
Vol - vandalisme : mobilier	□	■	■
Dommages électriques mobiliers	□	■	■
Biens en congélateur	-	■	■
Vol sur la personne	-	□	■
Valeur à neuf 3 ans	-	■	-
Valeur à neuf intégrale / rééquipement	-	□	■
Pack Plein Air Maison	-	-	■
Bureautique	-	□	□
Catastrophes naturelles	■	■	■
Catastrophes technologiques	■	■	■
LES OPTIONS "CONFORT DE VIE"			
Assurance scolaire	□	□	□
Garanties « chambre d'étudiant »	□	□	□
LES SERVICES + DOMICILE			
Aide à domicile pour nettoyer le logement après sinistre	■	■	■
Prise en charge du déménagement après sinistre	■	■	■
Frais d'hébergement/déplacement après sinistre	■	■	■
Gardiennage de votre domicile (3 jours)	■	■	■
Intervention d'urgence d'un plombier ou d'un serrurier	■	■	■

■ Garanties / services inclus d'office □ Garanties / services en option

Ces informations sont fournies à titre indicatif
et n'ont aucune valeur contractuelle.

Créé en 1831, le groupe Generali est aujourd'hui le 1^{er} assureur vie européen et le 2^{ème} assureur généraliste français.
En France, le groupe a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires global de 15,5 milliards d'euros et assure plus de 6 millions d'assurés.

